

# Plan de services en français

2023–2024

Affaires  
intergouvernementales



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2023  
Plan de services en français  
Ministère des Affaires intergouvernementales  
Avril 2023  
ISBN : 978-1-77448-466-1

## Table des matières

## Page

Message de la sous-ministre .....	3
Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone.....	4
1. Coordonnateur des services en français .....	4
2. Services offerts en français .....	4
3. Communication en français avec le public .....	5
4. Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022–2023.....	5
5. Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023–2024.....	6

## **Plan de services en français 2023-2024**

### **Ministère des Affaires intergouvernementales**

#### **Message de la sous-ministre**

Je suis heureuse de présenter le plan de services en français 2023–2024 du ministère des Affaires intergouvernementales. Le présent plan appuie les exigences stipulées dans la *Loi sur les services en français*.

Le Ministère offre des services principalement aux intervenants au sein du gouvernement ainsi qu'à des intervenants nationaux et internationaux. Les travaux se font principalement en anglais, au besoin, le Ministère offre des services en français. Les travaux se font principalement en anglais, au besoin, le Ministère offre des services en français.

Le Ministère reconnaît l'importance des communautés acadienne et francophone et s'engage à collaborer avec elles pour défendre leurs intérêts au Canada et à l'étranger. Le Ministère vise à renforcer la culture francophone de la fonction publique en appuyant le personnel qui suit des cours de français afin d'améliorer sa capacité d'offrir des services à ses clients et de donner des possibilités intéressantes de croissance personnelle à ses employés.

Alors que les conditions de travail reprennent leur cours normal après la pandémie, le Ministère poursuit sa collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux en vue de répondre aux priorités de la Nouvelle-Écosse au Canada et à l'étranger. En tant que ministère responsable des relations nationales et internationales, celui-ci favorise et recherche activement des relations et des partenariats francophones pour renforcer la croissance économique et les mesures favorisant les relations avec les entités francophones à travers le Canada et à l'étranger.

Le plan de 2023–2024 reflète l'engagement du Ministère envers les objectifs et l'esprit de la *Loi*.

Dana MacKenzie  
Sous-ministre  
Affaires intergouvernementales

## **Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone**

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais devraient obtenir des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan traduit notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les Néo-Écossais à demander au Ministère des services en français. Nous encourageons également les Acadiens et les francophones à s'exprimer en participant aux agences, conseils et commissions qui sont régulièrement annoncés par le Bureau du Conseil exécutif. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous voulons savoir ce que vous pensez de nos progrès et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions en communiquant avec le coordonnateur des services en français du Ministère. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

### **1. Coordonnateur des services en français**

Le coordonnateur des services en français du Ministère est Laurent Law ([laurent.law@novascotia.ca](mailto:laurent.law@novascotia.ca)). Tél. : 902-424-5274

### **2. Services offerts en français**

- Traduction en interne, de l'anglais en français (et vice versa), de la correspondance et des documents.
- Formation et accompagnement du personnel pour les cours de français.
- Services d'interprétation pour les appels téléphoniques, selon les besoins.
- Contenu en français sur un site Web nouvellement créé.
- Identification du personnel pouvant offrir des services en français.

### **3. Communication en français avec le public**

- Conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, nous avons répondu en français à la correspondance verbale et écrite reçue dans cette langue, avec l'aide des services de traduction de CNE et le coordonnateur des services en français du Ministère. Au cours de l'année, le Ministère a reçu de nombreux courriels et lettres en français provenant de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs. Le Ministère répond à la correspondance reçue en français dans la même langue. Il s'efforcera également de proposer des services en français sur son site Web nouvellement créé.
- Les communiqués et déclarations de deux organisations rassemblant les premiers ministres, auxquelles la Nouvelle-Écosse participe, sont publiés en français et en anglais. Le Conseil de la fédération (CF) et le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPA) s'assurent que leurs documents destinés au public sont bilingues. Le site Web du Conseil de la fédération est entièrement bilingue <https://www.pmprovincesterritoires.ca/>.
- En tant que membre de ces deux organisations, la Nouvelle-Écosse apporte son soutien aux initiatives visant à communiquer avec le public en français. La Nouvelle-Écosse a présidé le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique en 2022 et présidera le Conseil de la fédération à partir de l'été 2023.

### **4. Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022-2023**

#### Objectif : Leadership et orientation politique

- A mis en œuvre des mesures visant à créer un environnement favorable à l'application du plan de services en français.
- A soutenu les services en français au sein du Ministère et du gouvernement en demandant à un membre de son personnel de participer activement au travail du comité interministériel de coordination des services en français.
- A favorisé les relations avec des entités francophones à l'échelle nationale et internationale (gouvernement, régions ou organisations).
- A soutenu les ministères en matière de relations intergouvernementales à l'échelle nationale, de planification stratégique des services en français, d'examen législatifs ainsi que d'élaboration de politiques et de lignes directrices.
- A collaboré avec le consulat général de France à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et avec d'autres entités nationales et internationales sur des questions d'intérêt stratégique, y compris l'exploration d'un partenariat de jumelage avec une région stratégique en France.
- A participé à la 24<sup>e</sup> édition de la Commission de coopération régionale entre les provinces de l'Atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon, du 28 au 30 novembre 2022.
- A rencontré l'ambassadeur de France pour le sport au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour échanger sur les axes de coopération.

Objectif : Accessibilité aux services en français

- Le Ministère a communiqué avec le public en français sur Internet et par communiqués de presse. Le Ministère a les capacités pour travailler avec le public et d'autres gouvernements en français.
- Le Ministère a fait la promotion de cours de français et offert un soutien au personnel qui a suivi ces cours. Au cours de l'année 2022-2023, deux employés se sont inscrits à des cours de français offerts par l'Université Sainte-Anne.
- Le Ministère a travaillé à la version française de son site Internet.

**5. Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023–2024**

**Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif**

- Inciter le personnel à suivre des cours de français.
- Faire connaître au personnel les responsabilités et les obligations ministérielles en matière de services en français.
- Sensibiliser à la culture acadienne.

**Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

- Répondre en français à toutes les demandes faites dans cette langue.
- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Ajouter du contenu en français sur son site Web.
- Faire connaître les services offerts en français.

**Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone**

- Collaborer avec les autres provinces et territoires sur des questions d'intérêt pour la communauté acadienne et francophone.
- Promouvoir les relations culturelles, économiques et commerciales avec des régions francophones, au Canada et à l'étranger, et les relier à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.
- Travailler en étroite collaboration avec tous les ministères pour favoriser le dialogue et la concertation avec la communauté acadienne et francophone.
- Avoir des contacts avec le consulat général la France dans les provinces de l'Atlantique pour discuter des domaines de coopération pouvant être renforcés entre la France et la province de la Nouvelle-Écosse, ainsi que des initiatives d'intérêt mutuel liées à la culture et à l'économie.
- Tenir des réunions avec des organismes francophones pour explorer les possibilités d'accroître les activités avec des partenaires francophones.